

222C0157
FR0000053944-FS0031

17 janvier 2022

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

FONCIERE VOLTA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 janvier 2022, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissement de seuils suivants, intervenus le 14 janvier 2022 :

- M. Hervé Giaoui a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société FONCIERE VOLTA et détenir individuellement 603 249 actions FONCIERE VOLTA représentant autant de droits de vote, soit 5,38% du capital et des droits de vote de cette société¹ ; et
- la société privée à responsabilité limitée de droit belge Immobilière des Rosiers² (rue Gachard 88, boîte 9, Ixelles, 1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société FONCIERE VOLTA et détenir 837 839 actions FONCIERE VOLTA représentant autant de droits de vote, soit 7,47% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ces franchissements de seuils résultent de l'apport de 531 997 actions FONCIERE VOLTA par M. Hervé Giaoui au profit de la société Immobilière des Rosiers qu'il contrôle.

À cette occasion, le concert composé de M. Hervé Giaoui, les sociétés Financière HG³, Immoprès⁴ et Immobilière des Rosiers² qu'il contrôle et M. Yoni Giaoui, n'a franchi aucun seuil et détient, au 14 janvier 2022, 3 027 714 actions FONCIERE VOLTA représentant autant de droits de vote, soit 27,00% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
M. Hervé Giaoui	603 249	5,38
Financière HG ³	556 495	4,96
Immoprès ⁴	909 091	8,11
Immobilière des Rosiers ²	837 839	7,47
Sous-total Hervé Giaoui	2 906 674	25,92
M. Yoni Giaoui	121 040	1,08
Total concert	3 027 714	27,00

¹ Sur la base d'un capital composé de 11 215 131 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Détenues à 100% par M. Hervé Giaoui.

³ Société anonyme de droit belge (sise boulevard Louis Schmidt n° 24, 1040 Etterbeek, Belgique) contrôlée par M. Hervé Giaoui.

⁴ Société à responsabilité limitée (sise 9-11 rue Jacquard, 93310 Le Pré-Saint-Gervais) contrôlée par M. Hervé Giaoui.